

<b>Zeitschrift:</b>	Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare
<b>Band:</b>	23 (1947)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Extrait du rapport sur l'activité de l'Association suisse des bibliothécaires, du 7 septembre 1946 au 31 mai 1947
<b>Autor:</b>	Roulin, Alfred
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-770402">https://doi.org/10.5169/seals-770402</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Avenches, wo Künstler aus der französischen und deutschen Schweiz zusammenwirkten, in einer Art Sonderkabinett umfassend dargestellt wurde. Jedenfalls wurden die Masken und Entwürfe des Luzerner Malers Hans Erni mit zu den interessantesten Dokumenten der ganzen Ausstellung gerechnet. Halten wir zum Schlusse fest, dass auch die Berner Ausstellung die glückliche Vereinigung von vier Volksstämmen erneut erwiesen hat und ebenso den Begriff eines schweizerischen Theaters, das in Europa und in Amerika als solches anerkannt wird.

Edmund STADLER

---

**EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION  
SUISSE DES BIBLIOTHÉCAIRES, DU 7 SEPTEMBRE 1946  
AU 31 MAI 1947**

**présenté à l'Assemblée annuelle de Baden par Alfred Roulin,  
Lausanne**

C'est pour aller au-devant des désirs de plusieurs de nos membres que nous n'avons pas laissé s'écouler une année entière avant de convoquer cette 46<sup>e</sup> assemblée. Il nous a paru opportun de vous présenter le plus tôt possible les propositions élaborées par le Comité pour donner suite à la motion K. Buser que vous lui aviez renvoyée en septembre dernier pour étude et rapport.

Depuis que vous l'avez élu, votre Comité s'est réuni trois fois. Lors de sa première séance, il a constitué son bureau en désignant comme vice-président M. Pierre Bourgeois, Directeur de la Bibliothèque nationale, et en confirmant dans leurs fonctions de trésorier et de secrétaire, MM. Léon Altermatt et Hermann Buser.

Malgré la brièveté de cette période administrative, nous avons pu accueillir dans notre Association un nombre relativement important de nouveaux membres : 18 candidats et candidates ont été agréés par le Comité. Aussi en dépit de 2 décès et de 4 démissions que nous avons dû hélas enregistrer, l'état de nos membres s'élève aujourd'hui à 323, dont 46 membres collectifs.

C'est dans les rangs de nos vénérés collègues bénédictins que la mort a choisi les deux membres dont elle nous a dououreusement privés.

Le 12 novembre 1946 mourait à Engelberg, jeune encore, le Révérend Père Notker Gächter OSB., bibliothécaire du couvent, avant d'avoir puachever la tâche qu'il avait entreprise de doter sa bibliothèque d'un catalogue conforme aux exigences les plus modernes.

Quelques mois plus tard, c'est la tête même de l'abbaye d'Einsiedeln qui était frappée : le 29 mars 1947 s'éteignait à l'âge de 75 ans, Mgr Ignaz Staub, le Révérendissime Prince-abbé d'Einsiedeln. Il y avait passé sa

vie presque entière, d'abord comme écolier, comme étudiant en théologie, puis comme professeur conventuel et comme bibliothécaire, en attendant de revêtir la plus haute dignité de son couvent. Un séjour de quelques semestres à Fribourg lui avait permis de poursuivre des études de lettres et d'obtenir le titre de docteur.

On sait avec quelle sagesse, quel dévouement et quel zèle, durant 23 ans, Mgr Staub dirigea et administra son importante maison, et le soin qu'il voua à l'Ecole d'agriculture de Pfäffikon qu'il avait fondée, comme au Collège borroméen d'Ascona. Ses soucis de haut dignitaire ne l'empêchèrent pas d'ailleurs de continuer à vouer aux livres et particulièrement à ceux de sa bibliothèque un intérêt passionné, et l'accueil si bienveillant, si digne et si cordial qu'il fit à notre Association il y a deux ans est encore dans nos mémoires.

On aurait pu espérer que l'heureux accroissement du nombre de nos membres améliorerait suffisamment la situation de notre caisse, et permettrait à notre trésorier de faire face aux dépenses accrues par le fait du renchérissement général, plus particulièrement des travaux d'imprimerie. Mais l'exercice 1945/1946 présentait déjà en germe un léger déficit. Quoi qu'il en soit, le présent exercice ne saurait être brillant, d'autant moins qu'il aura à supporter, outre les dépenses engagées durant l'exercice précédent, plusieurs dépenses extraordinaires d'une certaine importance. Des mesures de sévère économie pourraient sans doute remettre en état nos finances, mais ces mesures ne tarderaient pas à paralyser l'activité de l'Association. Aussi paraît-il plus sage de songer, comme l'avait malicieusement laissé entrevoir mon distingué prédécesseur dans son dernier rapport, à une légère augmentation des cotisations individuelles, et à une augmentation proportionnellement plus élevée des contributions des membres collectifs.

Cette solution présenterait le grand avantage de nous permettre non seulement de maintenir la publication des *Nouvelles de l'ABS*, mais d'accorder à ses rédacteurs les moyens nécessaires pour les transformer en un organe plus vivant et d'un plus grand intérêt. Si le Comité a dû renoncer, pour des raisons diverses, mais surtout de prudence et d'ordre financier, à remplacer notre modeste organe par une véritable Revue du livre et des bibliothèques, il a pensé que ce serait une erreur de renoncer à la publication des « Nouvelles ». Il a estimé au contraire que tout en les maintenant dans les limites d'un budget modeste, il convenait de leur accorder quelque développement et de rendre leur publication plus régulière.

Monsieur le Directeur P. Bourgeois était tout désigné pour succéder à M. M. Godet à la rédaction de notre périodique. Avec l'aide de deux de ses collaborateurs, MM. Beck et Schazmann, il a déjà fait un gros effort pour renouveler l'intérêt des Nouvelles en sollicitant des collaborations, en multipliant les nouvelles des bibliothèques, et en inaugurant une attrayante revue des revues suisses et étrangères qui touchent au livre et aux bibliothèques. Les numéros 2 et 3 de l'année 1947 montrent, pour ne pas dire plus, un grand progrès et la recherche d'une formule adaptée à nos ressources et à nos goûts. Il faut être très reconnaissant aux rédac-

teurs d'avoir fait la preuve qu'il est possible, sans gros frais, de faire de nos « Nouvelles » quelque chose d'intéressant et l'on est en droit d'espérer que tous nos membres auront compris qu'il faut les maintenir, dans leur propre intérêt, dans l'intérêt de nos bibliothèques et dans l'intérêt de notre Association, en Suisse et à l'étranger.

Une autre question encore plus importante que celle de notre organe a fait l'objet des délibérations répétées de votre Comité ; c'est celle de la publication d'une nouvelle édition du *Catalogue des périodiques étrangers reçus par les Bibliothèques Suisses*. La nécessité de cette réédition s'imposait depuis longtemps, mais les circonstances n'avaient pas permis, jusqu'à l'an dernier, de songer à la préparer. Une fois prise la décision de principe d'entreprendre cette publication, une commission d'étude a été désignée pour en établir les bases et préparer la vaste et minutieuse enquête qu'elle nécessite. Formée de représentants des principales bibliothèques suisses et présidée avec autorité par M. Esseiva, membre du Comité, cette commission a tenu plusieurs séances, et guidée par les décisions du Comité, a mis sur pied les instructions aux bibliothèques pour l'établissement de leurs fiches. L'expédition en a déjà été faite aux bibliothèques appelées à collaborer. Tous les renseignements bibliographiques devront être fournis avant la fin de l'année, et l'on espère que la publication pourra paraître, sinon en 1948, au moins au début de 1949.

Dans cette entreprise d'importance exceptionnelle pour notre Association, votre Comité a été fort bien secondé par la commission qu'il avait désignée et il lui exprime sa vive reconnaissance pour le bon travail qu'elle a accompli. Mais il restait à votre serviteur et à ses collaborateurs immédiats la tâche toujours ingrate, même en des temps d'exceptionnelle prospérité, de procurer à l'Association les fonds nécessaires non pas à la publication elle-même, mais à la longue préparation du manuscrit à remettre à l'imprimeur, laquelle exige l'engagement d'un rédacteur pendant une période d'au moins un an. Les bibliothèques ont été sollicitées les premières, et leurs promesses de contribution ont atteint la belle somme de fr. 4.360,—. Cependant, comme cette somme serait loin de suffire au financement des travaux entrepris, nous nous sommes adressés ensuite à la grande industrie et aux institutions privées qui ont fréquemment l'occasion d'utiliser notre Catalogue des périodiques étrangers.

L'ordre du jour des 3 séances de votre Comité a comporté, outre les deux objets de première importance dont je viens de vous entretenir, l'étude de la motion K. Buser (Bâle), tendant à la modification de nos statuts et à la transformation de notre Association en une corporation ayant pour but de sauvegarder les intérêts économiques et sociaux de ses membres.

Se conformant à l'article 2 des statuts de l'Association, votre Comité n'a pas cessé de se préoccuper « des intérêts généraux de la profession » de bibliothécaire. Il considère même qu'il est de son devoir d'employer tous ses efforts à favoriser, à aider, à faciliter d'une façon générale l'adaptation équitable des traitements des bibliothécaires aux conditions d'existence créées partout par la guerre. Mais il estime qu'il n'entre pas

dans son rôle de s'occuper de cas individuels ni même d'intervenir auprès des autorités diverses dont dépendent nos membres, et qu'au surplus son intervention ne pourrait guère avoir que des conséquences fâcheuses pour les intéressés.

En revanche, il a décidé d'organiser une enquête auprès des bibliothèques suisses au sujet des questions de salaires. Tous les renseignements obtenus seront centralisés à la Bibliothèque universitaire de Bâle et seront à la disposition des autorités, des commissions et des directeurs de bibliothèques, qui pourront y puiser de précieux éléments de comparaison pour appuyer les revendications de telle ou telle catégorie de bibliothécaires ou d'employés. Parallèlement à cette enquête sont joints des renseignements concernant les traitements des divers corps enseignants, pour permettre la comparaison avec les traitements des bibliothécaires et pour servir à leur équitable adaptation.

En outre, une décision de principe a été prise de publier une brochure établie sur les bases de cette enquête et destinée à faire mieux connaître aux autorités et au public la nature du travail des bibliothèques, les titres et les connaissances exigées des bibliothécaires, les services qu'ils rendent et le bien-fondé de leurs exigences. Il estime que l'Association n'a guère d'autres moyens à sa disposition pour défendre efficacement les intérêts matériels de ses membres.

Aussi n'a-t-il pu accepter telle qu'elle vous a été présentée l'an dernier la motion K. Buser. Après de très longues discussions, son étude a été remise à une commission de 3 membres composée de MM. Strahm, Brouty et Hermann Buser. Les conclusions de leur rapport ont été adoptées à l'unanimité moins une voix. Sans demander ni modification aux statuts, ni augmentation considérable de la cotisation annuelle, le Comité vous propose donc, pour entrer dans quelque mesure dans les vues du motionnaire et des membres qui l'ont soutenu, la création de 4 sous-commissions dont le but est de suggérer au Comité les mesures propres à favoriser l'amélioration matérielle et sociale des bibliothécaires et leur perfectionnement professionnel.

Telle est la position du Comité. Il espère que vous voudrez bien l'approuver et continuer à lui accorder votre précieuse confiance.

Durant les quelques mois de ce bref exercice, il n'y a guère eu dans la vie des bibliothèques suisses d'événements très importants. Pas de constructions, par conséquent pas d'inaugurations de nouveaux bâtiments ; et pour les nombreux projets de Bâle, de Soleure, de Lucerne, de Neuchâtel et de Lausanne, il ne semble pas qu'ils se soient beaucoup approchés de leur réalisation.

Seule la Bibliothèque publique et universitaire de Genève a pu passer à une nouvelle étape de ses transformations et gagner assez de place pour être à l'aise pendant de nombreuses années.

Mais je ne saurais passer sous silence le changement qui s'est produit récemment à la tête de la Bibliothèque du Polytechnicum de Zurich, qui vient de retrouver en la personne de M. Paul Scherrer, de la Bibliothèque universitaire de Bâle, un chef qu'il avait perdu depuis le départ de M. Pierre Bourgeois.

Il convient de signaler aussi tout spécialement, vu l'intérêt qu'il présente, le cours régional organisé du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1946 par l'Association suisse de documentation avec la collaboration de la Bibliothèque centrale de Zurich, pour le perfectionnement professionnel des bibliothécaires d'usines et d'administration. Ce cours extrêmement bien conçu et d'intérêt fort varié a eu le plus grand succès. Il convient non seulement d'en féliciter les organisateurs, mais d'en retirer peut-être aussi quelque enseignement et d'examiner la possibilité d'en organiser de semblables pour nos membres.

Nos relations avec l'étranger se sont bornées à fort peu de chose.

Par l'intermédiaire de notre Bibliothèque nationale, l'« American Library Association » s'est informée si les bibliothèques suisses seraient disposées à envoyer aux Etats-Unis des stagiaires ou des bibliothécaires. Une réponse affirmative de principe a été donnée, en spécifiant que cet envoi ne pourrait guère s'organiser que sur la base d'échanges entre les bibliothèques suisses et les bibliothèques américaines.

La visite de l'éminent directeur de la Bibliothèque de Tubingue, M. Georges Leyh, nous a donné l'occasion de reprendre un premier contact avec nos collègues allemands. Sur l'initiative de M. Schwarber, M. Leyh a été invité à faire, le 16 décembre 1946 à Berne, devant une cinquantaine de bibliothécaires, un exposé sur la situation des bibliothèques scientifiques allemandes après la guerre.

Sur le plan international, il convient sans doute de signaler la reconstitution récente de l'Institut de coopération intellectuelle sur des bases un peu différentes, mais avec un programme à peu près identique sous le nom un peu balkanique d'Unesco. On sait que son siège est à Paris, mais que la Suisse n'en fait pas encore partie.

### **Protokoll der 46. Jahresversammlung der Vereinigung schweizerischer Bibliothekare am 31. Mai und 1. Juni 1947 in Baden**

Im Singsaal des Schulhauses Burghalde konnte der Präsident, Herr A. Roulin, um 16.20 Uhr über 100 Mitglieder begrüssen und mit erinnernden Worten an die Tradition der Bäderstadt und des ehemaligen Tagsatzungsortes die Mitgliederversammlung eröffnen. Nach Genehmigung des *Protokolls* der 45. Jahresversammlung verlas der Präsident den *Jahresbericht* (hiervor abgedruckt). Die im Laufe dieses Jahres verstorbenen Mitglieder Mgr. Ignaz Staub, Fürstabt von Einsiedeln, und P. Notker Gächter, Bibliothekar des Klosters Engelberg, wurden in üblicher Weise geehrt. In offener Wahl wurde Herr Dr. Hans Strahm (Stadtbibliothek Bern) neu in den Vorstand gewählt, als neue Rechnungsrevisorin Frl. Margr. Curti (Chur) und als Stimmenzähler die Herren de Vries und Lokay. Die vom Quästor, Dr. L. Altermatt, vorgelegte *Jahresrechnung* gab Herrn Dr. M. Beck Anlass zur Beanstandung der hohen Ausgaben für eingeladene Gäste anlässlich der letzten Jahresver-